

Commune : SAINT MARTIN LALANDE

Lieu dît " Ancienne 113 "

Date : 08 Juillet 2020

Schéma de principe Filière d'assainissement préconisée

Echelle: 1/500

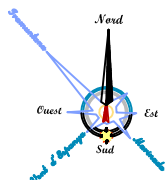
Bureau d'études OPALE

Z.A LA PLAINE

11 300 COURNANEL

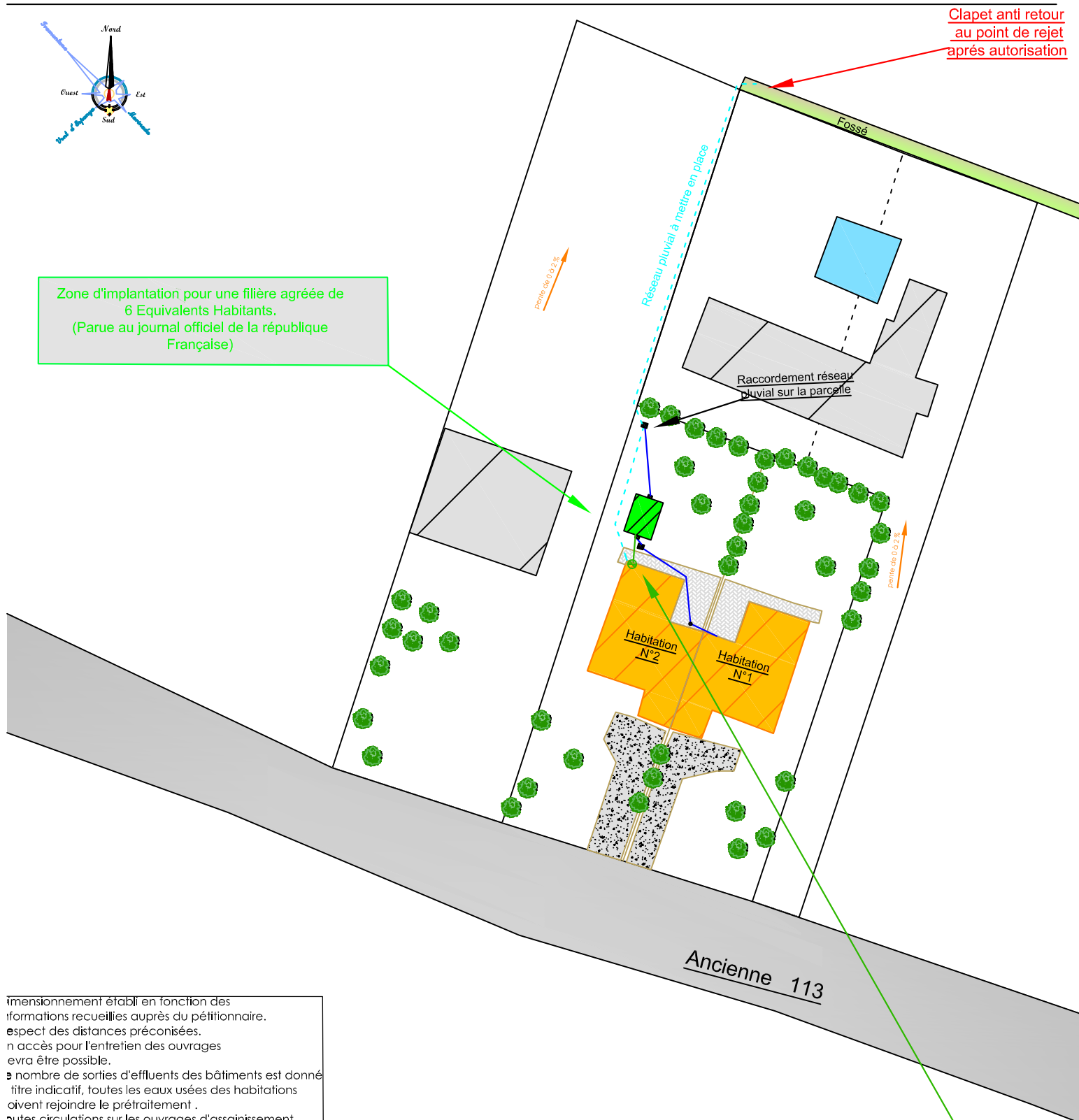
Tél: 04 68 69 20 01

Fax: 04 68 20 97 73



Zone d'implantation pour une filière agréée de
6 Equivalents Habitants.
(Parue au journal officiel de la république
Française)

Clapet anti retour
au point de rejet
après autorisation



Dimensionnement établi en fonction des
Informations recueillies auprès du pétitionnaire.
Respect des distances préconisées.
Accès pour l'entretien des ouvrages
devra être possible.
Le nombre de sorties d'effluents des bâtiments est donné
à titre indicatif, toutes les eaux usées des habitations
doivent rejoindre le prétraitement.
Routes circulations sur les ouvrages d'assainissement
sont déconseillées.
L'écoulement gravitaire devra être respecté lors
de l'implantation des ouvrages.
Clapet anti retour au point de rejet.
Le curage éventuel de la conduite existante
devra être réalisé.
L'absence de passage pour la mise en place de
l'évacuation pluviale.

Ventilation secondaire, au
niveau du faîtage ou d'un arbre
avec extracteur éolien
Ventilation primaire conseillée